

PARTICULIERS

MISE À JOUR
AU 08/04/2024

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant : ❖



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



MORBIHAN

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

De vous...

400 435 clients dans le Morbihan avec 60,7 % de sociétaires

...à nous

1 241 collaborateurs en proximité et 366 administrateurs

Nous sommes 100 % Humain...

Une banque proche de ses clients :



... et 100 % Digital

Une présence digitale :



Ma Banque



Paiement Mobile



Pacifica



Nexecur

Les plateformes de soutien et d'information :



Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS,...) : Crédit Agricole En Ligne Particuliers ¹	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail	Gratuit
Tenue de compte	2,50 €/mois soit 30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou VISA à débit immédiat	44,80 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou VISA à débit différé	44,80 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	18,50 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 €/retrait
<ul style="list-style-type: none"> • MasterCard ou VISA, à partir du 4^{ème} retrait mensuel • MasterCard World Elite, VISA Infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement, Mozaïc à Autorisation Systématique, Mozaïc Black et MasterCard Globe Trotter 	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	2 €/mois soit 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> • En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole du Morbihan • En agence vers un compte détenu dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole ou au LCL • En agence vers un compte détenu dans une autre banque (hors Caisses régionales de Crédit Agricole et hors LCL) • Par Internet (Crédit Agricole du Morbihan ou autre banque) 	2,60 €/virement 4,30 €/virement Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	8 €
<ul style="list-style-type: none"> • Par opération • Plafond mensuel 	80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de leurs tarifs.

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-morbihan/particulier/informations/tarifs.html> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

● : Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312 5 du Code monétaire et financier.

▲ : Les prestations identifiées par ce symbole sont les services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	3
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence	
	Banque à distance	6
	Abonnement à des services de banque à distance Services d'alertes par SMS ou par mail Téléphone avec service vocal	
	Vos moyens et opérations de paiement	6
	Cartes Virements Prélèvements/TIP SEPA Chèques	
	Offres groupées de services	9
	Cotisation à une offre groupée de services - Offre Essentiel, Offre Premium et Offre Prestige - Offre Globe Trotter - Offre Eko - L'offre destinée à la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Les offres pour les jeunes	14
	Banque à distance : services d'alertes par SMS ou par mail Tenue de compte Cotisation carte pour les 12/17 ans Cotisation carte pour les 18/25 ans Retrait par carte Autres opérations par carte Cotisation à une offre groupée de services Incidents et irrégularités Crédits Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Action	
	Irrégularités et incidents	15
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	Découverts et crédits	16
	Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers Autres opérations liées aux crédits	
	Épargne et placements financiers	17
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Opérations à l'étranger	19
	Paiements swift vers l'étranger Paiements en provenance de l'étranger	
	Successions	19
	Frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession	
	Assurances et prévoyance	20
	Cartographie des zones européennes	20
	Références : détail des renvois de (1) à (19)	21
	Résoudre un litige	22
	Vos contacts	23



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ⁽²⁾ ●▲	Gratuit
Clôture / Transfert de compte ●▲	Gratuit
Transformation en compte joint	Gratuit
Désolidarisation du compte joint	51,85 €
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS, Mandat Macron	Gratuit

Services bancaires de base (*fournis dans le cadre du droit au compte* : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ et qui comprennent : l'ouverture, la tenue du compte et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Gratuit

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités ⁽²⁾ ●▲	Gratuit
Relevé mensuel "papier" ●▲	Gratuit
Relevé mensuel "bis"	1,48 €/mois
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	3,30 €/mois
Relevé annuel des frais	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	4,50 €/relevé
Relevé annuel IFI	Gratuit

Tenue de compte

Tenue de compte ●▲	2,50 €/mois soit 30 €/an
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁴⁾ ●▲	30 €/an
Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA)	13,50 €/an

Services en agence

Versement d'espèces ●▲	Gratuit
Frais de recherche d'informations manquantes ou erronées pour les versements d'espèces	5,40 € / versement
Commande d'espèces et délivrance auprès d'une agence	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage à partir du 2 ^{ème} retrait annuel (délivrance d'une carte à usage unique)	2 €/retrait
Mise à disposition de fonds avec les Caisses régionales du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, Finistère et Ile-et-Vilaine, jusqu'à 450 € (jeunes jusqu'à 25 ans)	Gratuit
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale du Crédit Agricole	24,55 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an	16,20 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Attestation d'avoirs pour soldes de compte	5,40 €

Frais de location de coffre-fort

- Location petit coffre
- Location coffre moyen
- Location grand coffre

100,00 €/an
200,00 €/an
330,00 €/an



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽¹⁾

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS,...)

Abonnement à des services de banque à distance :

Crédit Agricole En Ligne Particuliers

Gratuit

Accès aux opérations de Bourse par Internet

Se reporter à la rubrique "Ordres de Bourse : achat et vente en France"

Application mobile Ma Banque

Gratuit

Application Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend Paylib sans contact et Paylib entre amis

Gratuit

Service d'agrégation de comptes* : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

Gratuit

* Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque

Services d'alertes par SMS ou par mail⁽¹⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :

- Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles)
- Alertes "en temps réel", "achat à distance", "solde disponible", "souplesse du découvert", "écopage"
- Alertes solde débiteur et rejet d'opération

Gratuit

Mini-relevés à jour fixe (2/semaine)

2,60 €/mois

Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56

Gratuit



Vos moyens et opérations de paiement

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Cartes

◆ Cotisation carte

Carte de retrait

- Libre Service Bancaire

Gratuit

Carte de paiement et retrait

Débit immédiat

Débit différé

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

- L'Autre Carte
- L'Autre Carte Majeurs Protégés

18,50 €/an
24,50 €/an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

- MasterCard avec contrôle du solde
- MasterCard EKO avec contrôle du solde

33,70 €/an
37,60 €/an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

- MasterCard Standard ou VISA Classic
- MasterCard Globe Trotter
- Gold MasterCard ou VISA Premier
- MasterCard World Elite ou VISA Infinite

44,80 €/an
3,90 €/mois
soit 46,80 €/an

134,60 €/an
134,60 €/an
314,15 €/an

Logo indiquant les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur le site internet, l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

La 2^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (à l'exception de L'Autre Carte).

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable (CARTWIN) comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors frais de conversion monétaire**

Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)

- Frais fixes
- + Frais proportionnels au montant du paiement

0,20 €/opération
+ 2,30 %

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels)

- + Frais proportionnels au montant du paiement
- Sauf cartes internationales : MasterCard World Elite, VISA Infinite, Mozaïc Black, MasterCard Globe Trotter

0,20 €/opération
+ 2,30 %

Gratuit

Contribution mutualiste grâce à votre carte Sociétaire

Le Crédit Agricole du Morbihan affecte 0,02 € à chaque transaction réalisée avec votre carte Sociétaire pour soutenir des actions en faveur du développement local. Avec cette carte Sociétaire, vous bénéficiez de nombreux avantages auprès de nos partenaires.

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors frais de conversion monétaire**

- L'Autre Carte
- Cartes internationales de paiement MasterCard Standard ou VISA Classic, à partir du 4^{ème} retrait mensuel
- Cartes internationales MasterCard World Elite, VISA Infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement, Mozaïc à Autorisation Systématique, Mozaïc Black, MasterCard Globe Trotter

1 €/retrait

1 €/retrait

Gratuit

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire)

- Frais fixes
- + Frais proportionnels au montant du paiement

3,50 €/retrait
+ 2,40 %

Autres retraits d'espèces à un distributeur hors frais de change éventuels

- Frais fixes
- + Frais proportionnels au montant du paiement
- Sauf cartes internationales MasterCard World Elite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement, Mozaïc à Autorisation Systématique, Mozaïc Black, MasterCard Globe Trotter

3,50 €/retrait
+ 2,40 %

Gratuit

* Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou le roumain (conformément au Règlement Européen n° 924/2009).

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

◆ Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple

Gratuit

Envoi de la carte en recommandé avec AR suite à la demande du client

Coût d'un envoi postal

Commande de carte en urgence

19,80 €

Réédition du code confidentiel

11,15 €

Réédition du Sécurocode en agence ou par téléphone

4,30 €

Réédition du Sécurocode par internet

Gratuit

Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	12,40 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone	4,30 €
Modification des plafonds d'utilisation avec les applications Ma Banque et Paiement Mobile	Gratuit
Verrouillage/déverrouillage carte bancaire en agence ou par téléphone	4,30 €
Verrouillage/déverrouillage carte bancaire par internet	Gratuit
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	21,30 €

Virements

	Émission d'un virement SEPA occasionnel ●▲	Virement permanent SEPA ●▲	Virement instantané SEPA ●▲
• Par Internet Par un compte détenteur d'une offre groupée de services	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Par un compte non détenteur d'une offre groupée de services			0,90 €/virement
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole du Morbihan	Gratuit	Gratuit	
• En agence vers un compte détenu dans une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole ou au LCL	2,60 €/virement	9,80 €/à la mise en place	
• En agence vers un compte détenu dans une autre banque (hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL)	4,30 €/virement	9,80 €/à la mise en place	
• Émission d'un virement permanent		Gratuit	
• Par Paylib Entre Amis via l'application Paiement Mobile	Gratuit		Gratuit

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel d'un virement SEPA, d'un virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	9,60 €

Prélèvements/TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ⁽¹²⁾ ●▲	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ●▲	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ●▲	Gratuit
Information Premier prélèvement	Gratuit
Opposition de prélèvement SEPA	Gratuit

Demande de rejet de prélèvement SEPA à la demande du client en agence ou par téléphone	4,30 €
Demande de rejet de prélèvement SEPA à la demande du client par internet	Gratuit

Chèques

Remise de chèque(s) sur le compte à J+1 ⁽¹³⁾ ●▲	Gratuit
Paiement d'un chèque à J ⁽¹³⁾	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2,10 €/envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR	8,00 €/envoi
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,70 €
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque ▲	15,40 €
Frais de destruction de chéquier	6 €



Offres groupées de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Cotisation à une offre groupée de services

	◆ OFFRE ESSENTIEL	◆ OFFRE PREMIUM	◆ OFFRE PRESTIGE
Prix des offres	10,50 €/mois	15,50 €/mois	32 €/mois

Gestion du compte

	◆ OFFRE ESSENTIEL	◆ OFFRE PREMIUM	◆ OFFRE PRESTIGE
Tenue de compte	✓	✓	✓
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	✓	✓	✓
E-relevé mensuel	✓	✓	✓

Moyens et opérations de paiement

	MasterCard Standard ou VISA Classic	Gold MasterCard ou VISA Premier	World Elite MasterCard ou VISA Infinite
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)			
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	✓	✓	✓
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	✓	✓	✓
Émission et réception d'un virement Instantané non SEPA	Non inclus	10/an	Illimité
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	✓	✓	✓
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹²⁾	✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	✓	✓	✓
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	✓	✓	✓
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	✓	✓	✓
Frais d'émission d'un chèque de banque	1 gratuit/an	3 gratuits/an	Illimité

Retrait d'espèces par carte ⁽¹³⁾

	◆ OFFRE ESSENTIEL	◆ OFFRE PREMIUM	◆ OFFRE PRESTIGE
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Morbihan	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	✓	✓	✓
Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Non inclus	10/an	Illimité

Cotisation à une offre groupée de services (suite)

	◆ OFFRE ESSENTIEL	◆ OFFRE PREMIUM	◆ OFFRE PRESTIGE
 Paiements par carte⁽¹²⁾			
En euro dans un pays de l'EEE	✓	✓	✓
En devises dans ou hors pays de l'EEE	Non inclus	10/an	Illimité
 Assurance de la Banque au Quotidien⁽¹²⁾			
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	Sécuri COMPTE Plus	Sécuri COMPTE PREMIUM	Sécuri COMPTE PREMIUM
SécuriWEB PREMIUM	Non inclus	✓	✓
 Merci pour l'Info (version numérique)			
Accès au service "Les experts de Merci pour l'Info"	2 demandes par an	Illimité	Illimité
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Illimité	Illimité	Illimité
Accès aux versions numériques	Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	Mon Kiosque Presse : accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
 Commission d'intervention :			
Commission d'intervention	1/an	3/an	Illimité
 PRIX DES OFFRES	10,50 €/mois	15,50 €/mois	32 €/mois

◆ OFFRE GLOBE TROTTER (Offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte		
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Particuliers		
Tenue de compte		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :		
<ul style="list-style-type: none"> • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 		
E-relevé mensuel		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)		
Renvoi du code confidentiel de la carte		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		
Frais d'opposition de la carte par le titulaire		
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée		2€/mois
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA		
Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)		
Délivrance d'un chéquier		
Retrait d'espèces ⁽¹³⁾		
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Morbihan		
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		
En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		
Paiement par carte ⁽¹³⁾		
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)		

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt de prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

◆ OFFRE EKO

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particuliers

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : "MasterCard Eko"

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées, *comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte ⁽¹²⁾

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

Tous les produits, services et opérations non listés précédemment sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Le compte EKO doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert. Les clients EKO ne sont pas facturés des frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € par chèque

- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € par chèque

2 €/mois

◆ L'OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ

En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Socle

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particuliers

Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées, *comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé mensuel de compte papier ou électronique

Module Budget protégé

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Gratuité pour les commissions d'intervention

Gratuité pour l'ensemble des frais d'incidents suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque par mois

Un changement d'adresse par an

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1 €/mois

Offres qui ne sont plus commercialisées^{(17) (19)}

Le Compte à Composer (*arrêt commercialisation au 18/10/2021*)

Le socle

- Module Maîtrise du découvert (souscrit à partir du 01/01/2017)
- Module Compte sécurisé
 - Premium
- Module Suivi @assuré
 - Premium

2,20 €/mois
De 2,40 € à 6,25 €/mois
3,20 €/mois
4,55 €/mois
3,20 €/mois
4,15 €/mois

◆ Dégressivité tarifaire

Réduction tarifaire selon le montant total mensuel souscrit applicable au Compte à Composer : pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules) vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

- Montant total mensuel souscrit (socle + modules)
 - de 4,60 € à 7,30 € - 5 %
 - de 7,31 € à 9,20 € - 10 %
 - de 9,21 € à 13,80 € - 15 %
 - > ou = à 13,81 € - 20 %

◆ Avantages tarifaires supplémentaires

Réduction sur la cotisation des cartes (sauf L'Autre Carte)

- 10 % du tarif normal



Les offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans, sauf mention contraire.

Banque à distance : services d'alertes par SMS ou par mail ⁽¹⁾

- Mini-relevés à jours fixes (2/semaine) : **50% du tarif normal**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :

- Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles)
- Alertes "en temps réel", "achat à distance", "solde disponible", "souplesse du découvert", "écopage"
- Alertes "solde débiteur" et "rejet d'opération"

Gratuit

Tenue de compte

Tenue de compte **Gratuit**

Cotisation carte pour les 12/17 ans

Carte Mozaïc Retrait **1 €/an**
 Cotisation carte MasterCard Mozaïc Black **1 €/an**

Cotisation carte pour les 18/25 ans

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard Standard ou VISA Classic	22,40 €/an	22,40 €/an
Gold MasterCard ou VISA Premier	67,30 €/an	67,30 €/an

Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France **Gratuit**

Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ⁽²⁾ hors frais de conversion monétaire**

- Cartes internationales MasterCard World Elite, VISA infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement, Mozaïc avec contrôle de solde, MasterCard Mozaïc Black, MasterCard Globe Trotter
- Cartes Mozaïc de retrait à partir du 4^{ème} retrait mensuel **0,50 €**
- Cartes internationales MasterCard ou VISA à partir du 4^{ème} retrait mensuel **1 €**

* Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au Règlement Européen n° 924/2009).

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Autres opérations par carte

Modification des plafonds d'utilisation avec les applications Ma Banque et Paiement Mobile **Gratuit**

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone (50 % du tarif normal) **2,15 €**

Cotisation à une offre groupée de services

Ces offres sont destinées aux jeunes de 18 à 30 ans

- Offre Essentiel, Offre Premium, Offre Prestige 18-30 ans (voir p.9) **50 % du tarif normal**
- Offre Globe Trotter 18-30 ans (voir p.11) **2 €/mois**

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (50 % du tarif normal) **4 €**

Crédits

- Frais de dossier sur prêt
- Prêt Mozaïc Permis **Gratuit**
- Prêt Mozaïc Projet **Gratuit**
- Prêt étudiants **Gratuit**

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Action (PEA)

Portefeuilles de moins de 1 000 € **Gratuit**



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Le Service gratuit alerte découvert permet d'être informé par SMS lorsque votre compte passe en situation de découvert et d'éviter le prélèvement de la commission d'intervention en cas de régularisation dans la journée et dans le respect des conditions de ce service ⁽¹⁾

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

	Par opération	Plafond mensuel
Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4 €	20 €
Autres clients particuliers	8 €	80 €
Particuliers de moins de 26 ans	4 €	40 €

Opérations particulières

- Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI **17,20 €/an**
- Frais par saisie-attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire **83,00 €**
- Frais par opposition administrative, frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) **10 % du montant dû au Trésor Public, dans la limite d'un plafond de 83,00 euros.**
- Procédure civile d'exécution vaine **12,00 €**

Incidents de paiement

Frais de rejet de prélèvement représenté (dont la commission d'intervention)	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁴⁾	
• Montant inférieur ou égal à 50 €* • Montant supérieur à 50 €	30 €/chèque 50 €/chèque
<i>* Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i>	
En cas d'interdiction bancaire	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,30 €/chèque 31,30 €
Frais par ordre de paiement** rejeté ou non exécuté pour défaut de provision (Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 € • Si paiement supérieur à 20 €	Montant du paiement 20 €
Frais par ordre de paiement** rejeté ou non exécuté pour un motif autre qu'un défaut de provision	Gratuit

** Virement occasionnel, virement permanent, virement instantané, prélèvement.

Plafond des frais d'incidents ⁽¹⁵⁾	Plafond mensuel**
Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit
Clientèle bénéficiant des services bancaires de base ouvert dans le cadre de la procédure du droit au compte	25 €
Clientèle identifiée comme éligible à l'offre Compte à Composer module Budget Protégé	25 €
Autres clients particuliers	80 €

Le plafond des frais d'incidents comprend les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

** mois calendaire

Découverts et crédits



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier

Découvert ⁽¹⁶⁾

◆ Découvert ponctuel non convenu :

Taux débiteur annuel : calculé à partir d'un index de référence publié au Journal Officiel*
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal : plafond du taux réglementaire**

◆ Autorisation de découvert incluse dans les Comptes Service Option 1, 2 ou 3 ou dans le Compte à Composer avec le module Maîtrise du Découvert :

Taux débiteur annuel : calculé à partir d'un index de référence* minoré de 3 points
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal : plafond du taux réglementaire**.

* Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération

** Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

Crédits à la consommation

[Nous consulter](#)

Crédits immobiliers

[Nous consulter](#)

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours (hors réaménagement suite à un changement de taux) :

- Sans avenant au contrat (compte payeur, jour d'échéance, périodicité, autres modifications sans avenant) **34,00€**
- Avec avenant au contrat :
 - Modification simple : taux, durée, pause non contractuelle, ... **170,50 €**
 - Modification complexe : Transfert de prêt, modification de garantie, changement d'Emprunteur, mise en place ou augmentation de différé, ... **265,40 €**

Réédition du tableau d'amortissement **12,40 €**

Attestations diverses liées au prêt **12,40 €**

Sauf attestations pour les organismes sociaux (exemple : APL-ALS) **5,20 €**



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque

- Livrets et assimilés **Gratuit**
- Compte Épargne Logement et Plan d'Épargne Logement **126,30 €**
- Plan Épargne Populaire **147,60 €**

Épargne automatique - écopage : Tandem

(Service de gestion automatisée des excédents de trésorerie)

25,90 €/an

Placements financiers

◆ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un Plan Épargne en Actions **Gratuit**

Transfert de compte titres ordinaire

- Par ligne de titres cotés **15 €**
- Par ligne de titres non cotés **50 €**
- Plafond par compte **150 €**

Transfert de Plan Épargne en Actions

- Par ligne de titres cotés **15 €**
- Par ligne de titres non cotés **50 €**
- Plafond par compte **150 €**

Inscription et cession de titres non cotés

- Par ligne titres (sur montant) **1,20 %**
Maxi 500 €

Instruction d'ordres de gré-à-gré

- Par ligne titres (sur montant) **1,20 %**
Maxi 500 €

Inscription et cession DESK Banque Privée (sur montant)

2 %

Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)

20,50 €

◆ Ordres de Bourse : achat et vente*

	PAR INTERNET		AUTRES CANAUX (téléphone)
	InvesStore Initial	InvestStore Intégral	
• Abonnement au service par Internet	Gratuit	Gratuit au-delà de 24 ordres par an sinon 100,00 €/an	/
• Ordres < 1 000 €	0,99 €	0,99 €	0,99 €
• Ordres ≥ 1 000 € Frais proportionnels sur le montant de l'ordre :			
- achat et vente (Places en France) : actions ; obligations et autres ordres France (hors frais de marché et frais de courtage)	0,50 %	0,12 %	1,20 %
- achat et vente (Places étrangères) : actions ; obligations et autres ordres Etrangers (hors frais de marché, frais de courtage et règlement livraison sur l'étranger)	0,50 %		1,20 %

* Hors frais de marché en sus (variables selon le lieu d'exécution) et frais de courtage

◆ Droit de garde sur les comptes titres : PER Titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA et PEA-PME)*

	Compte Titres et/ou PER Titres (poche libre)	PEA et/ou PEA-PME
Frais fixes par compte	28,50 €	Gratuit
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2023	0,312%	0,40%
Frais à la ligne (sauf Actions Crédit Agricole SA, Certificats coopératifs d'investissement (CCI) et parts sociales)	Gratuit	5 €
CTO ou PEA détenant exclusivement des actions Crédit Agricole SA, des Certificats Coopératifs d'investissement du Crédit Agricole du Morbihan et/ou des Parts Sociales du Crédit Agricole du Morbihan		Gratuit
Abonnés InvestStore Intégral : frais fixes et commission proportionnelle :		
- Si détention uniquement de lignes actions (françaises ou étrangères), bons de souscription actions ou OPC		Gratuit
- Si détention d'obligations	Tarif normal figurant ci-dessus	
Plafond par contrat détenu	287 €	287 €
Plafond par titulaire (2 contrats maxi)	574 €	
Jeunes jusqu'à 25 ans : - Portefeuille < 1000 € - Au-delà de 1000 €		Gratuit 50% du tarif normal

* Les PER Titres ne sont pas éligibles à InvestStore Intégral

◆ Service Bretagne Gestion Conseillée

Le 1 ^{er} contrat Gestion Conseillée Classique	75 €/trim soit 300 €/an
Le 1 ^{er} contrat Gestion Conseillée option Titres Vifs	160 €/trim soit 640 €/an
À partir du 2 ^{ème} contrat	Nous consulter



Opérations à l'étranger

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte en devise	8,80 €/mois
Commission de change applicable sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,05 %
• Minimum	9,00 €

Paielements swift vers l'étranger ❖

	Opération jusqu'à 250 €	Opération de plus de 250 €
Saisie par le client	8,80 €	19,85 €
Saisie par l'agence	11 €	25,50 €
Pour les virements permanents	8,80 €	19,85 €
Avis d'opération	Gratuit	Gratuit

Mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent	13,70 €
Confirmation de l'émission de transfert	10,15 €

Paielements en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en euro venant de la zone SEPA avec BIC et IBAN	Gratuit
Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	11,00 €
• Opération de plus de 250 €	17,90 €
• Avis d'opération	Gratuit
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Commission d'encaissement par chèque - Minimum	0,10 % 21,30 €
Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement" (hors commission de change)	
• Frais de dossier	28,55 €
• Commission d'encaissement par chèque - Minimum	0,10 % 46,20 €
• Frais de courrier express étranger	64,05 €



Successions

Frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession

Avoirs* compris entre 0 € et 2 000 €	Gratuit
Avoirs* supérieurs à 2 000 €	
• % du montant des encours	1,20 %
• Minimum	80 €
• Maximum	620 €
Frais de gestion annuels (dossier > 1 an)	85 €/an

* Hors assurance-vie



Assurances et prévoyance

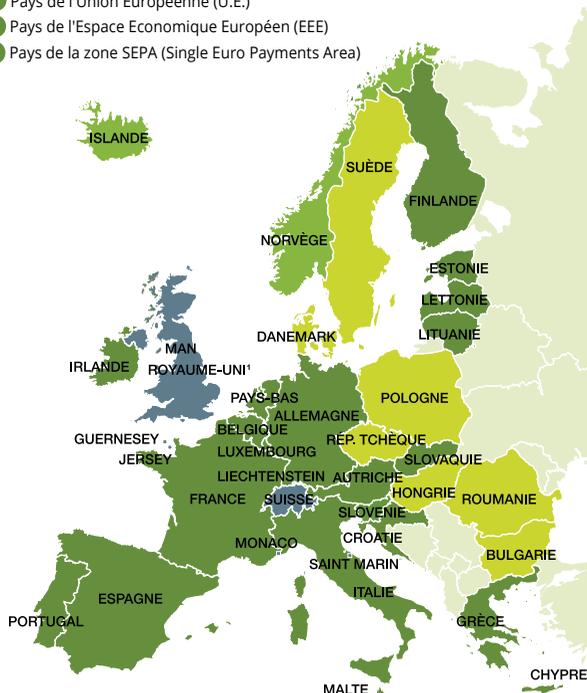
Protection des personnes [Nous consulter](#)
 Protection des biens [Nous consulter](#)

Assurance de la banque au quotidien ⁽¹⁾ :

Prix par an et par compte	Standard	Premium
SécuriTresorerie	De 16,20 € à 36 €	
SécuriCompte PLUS (assurance perte et vol des moyens de paiement)	24 €	50,40 €
SécuriWeb	15 €	30 €
SécuriBudget - Sécuri Protection	20,40 €	24 €
SécuriÉpargne	3 €	22,56 €
SécuriLivret (par an et par assuré)	22,80 €	
SécuriZen (par an et par assuré)	22,80 €	

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man.
- Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.
- Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Références

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de la réglementation en vigueur bénéficient gratuitement des services prévus par cette réglementation.

(3) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne", à la rubrique e-Documents.

(4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(5) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(6) Possibilité d'obtenir une carte "Sociétaire" ou "Cartwin" ⁽⁷⁾ de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.

(7) La carte Cartwin est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CRÉDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
 - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements ;
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
 Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(8) Voir la "Cartographie des zones européennes" page 20.

(9) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(10) En jour calendaire à compter de son inscription sur le compte.

(11) J = Jour de l'opération

(12) Sauf gratuité imposée par la loi.

(13) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(14) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention

(15) Les frais de dysfonctionnement concernent notamment la commission d'intervention, les frais de jet de chèque et de prélèvement ainsi que les frais d'avis à tiers détenteur, opposition administrative et saisie.

(16) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.

(17) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurance Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), 53 rue de La Boétie, 75008 Paris, société d'assurance régie par le code des assurances.

(18) Pour connaître les conditions complètes du Service alerte découvert, consultez le site internet https://www.credit-agricole.fr/ca-morbihan/particulier/compte/CGU_service_alerte_solde_debiteur.html ou faites la demande auprès de votre conseiller.

(19) Le détail de ces offres et nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur le Catalogue général des conditions tarifaires du Crédit Agricole du Morbihan, en vigueur au 1er janvier 2024, disponible sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-morbihan (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Résoudre un litige

♦ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

♦ **Le Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service :

- par voie postale à l'adresse suivante : Crédit Agricole du Morbihan - Service Écoute Clients - Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9

- par mail : ecouteclients@ca-morbihan.fr

- par téléphone au : 02 97 01 75 90 (appel non surtaxé)

♦ **Médiateur** : en cas de différend non résolu vous avez la possibilité de vous adresser gratuitement au médiateur compétent.

- **Le Médiateur Bancaire** pour tous les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opération de banque, ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou un service bancaire distribué par la banque, soit :

- par voie postale, à l'adresse suivante : Madame la Médiatrice - Fédération Bancaire Française - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09.

- sur le site Internet www.lemediateur.fbf.fr

- **Le Médiateur de l'assurance** pour tous les litiges sur les contrats d'assurance autres que ceux portant sur la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou un service distribué par la banque, soit :

- par voie postale, à l'adresse suivante : la Médiation de l'assurance - TSA 50100 - 75441 Paris Cedex 9

- sur le site internet : www.mediation-assurance.org

- **Le Médiateur de l'autorité des marchés financiers (AMF)** pour les litiges portant sur un instrument financier ou un service d'investissement, soit :

- par voie postale, à l'adresse suivante : la Médiation de l'AMF - 17, place de la bourse 75082 Paris Cedex 2

- sur le site internet : <https://amf-france.org/fr/le-mediateur>

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Vos contacts

Votre agence en direct



Pour retrouver l'intégralité des lignes directes de vos agences

Une information, un conseil ? Choisissez votre mode d'accès



Centre de Relation Clients

09 74 75 56 56 APPEL NON SURTAXÉ

Lundi au vendredi : 9h00-18h00 ; samedi : 09h00-13h00

@Internet

www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale*



Des applications à votre service



MA BANQUE**

Suivez, maîtrisez et optimisez votre budget. Planifiez vos projets en toute sérénité.



PAIEMENT MOBILE**

Accédez rapidement aux services liés à votre carte. Payez en ligne ou avec votre mobile grâce à Paylib.



PACIFICA**

Déclarez un sinistre avec votre mobile. Prenez des photos des dégâts.



Rendez-vous sur e-immobilier.credit-agricole.fr

Conseils, guides pratiques, simulation de crédit immobilier en ligne. Tous les outils pour réussir votre financement immobilier.



MON NEXECUR**

La protection de votre domicile à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24.

* Facebook est une marque déposée de Facebook Inc. Instagram est une marque déposée d'Instagram LLC. LinkedIn, le logo LinkedIn, le logo IN sont des marques déposées ou des marques commerciales de LinkedIn Corporation et de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

** Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet.

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes, le Guide de la mobilité et le catalogue tarifaire complet sur :
www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Document informatif à vocation non-publicitaire

CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'Orias sous le n° 07022976 (www.oriass.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de de la Boétie 75008 Paris. Téléphone : 02.97.01.77.77 et site internet : www.credit-agricole.fr/ca-morbihan

Agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : <https://acpr.banque-france.fr/> contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 72082 Paris Cedex 2.

Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica et Camca. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

Identifiant unique CITEO : FR234397_03YDWF

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré. 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA (Caisse d'Assurance Mutuelles du Crédit Agricole), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIREN 784 338 527.

Uni-Médias, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22 rue Letellier 75015 PARIS - 343 213 658 RCS PARIS.

Le contrat de télésurveillance est proposé par **NEXECUR Protection** 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072- 2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

23/10/2023 - Réf. PBCM008_CGB2024_PART56_V9



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

